



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 043-200073419-20220701-DEL_CC2022_168-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du jeudi 30 juin 2022**

Délibération n° 18

L'an deux mille vingt deux, le trente juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 24 juin
2022

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

Nombre de
conseillers
en exercice :
95

Date de
publication
au recueil des
actes
administratifs :

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Brigitte BENAT à Madame Caroline BARRE, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Guy EYRAUD à Monsieur Bruno COUDERT, Madame Jocelyne FAISANDIER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Ginette VINCENT à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Olivier BERTRAND

La séance a été levée à : 21 H 00

Objet : Parking Quincieu : mise en service et tarification

ID : 043-200073419-20220701-DEL_CC2022_168-DE

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Nouvel espace de stationnement de 74 places, le parking situé sur l'ancien site de la piscine Célestin Quincieu vient s'ajouter à l'offre en parc relais proposé par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Le parking « Quincieu » sera ouvert en fin d'année 2022. Il sera accessible aux abonnés (avec un tarif mensuel) et aux personnes de passage (avec un tarif par pas de 15 minutes).

Constituant un des leviers de la politique de déplacement de la Communauté d'agglomération, il participe au transfert modal en faveur des transports collectifs et des modes doux ainsi qu'à un usage raisonné de la voiture.

Dans un souci de cohérence, il est proposé d'appliquer une tarification équivalente à celle du parking d'Estroulhas, à savoir :

| Types de tarification | Modalités | Tarifs |
|-----------------------|---|--|
| Tarification horaire | Stationnement payant du Lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h La 1ère demi-heure est gratuite | - 1 ^{er} pas de 15 minutes gratuit - 2ème pas de 15 minutes gratuit - ensuite 0,17 € Hors Taxes par pas de 15 minutes soit 0,20 € TTC |
| Abonnements | Mensuel | 16,67 € Hors Taxes, soit 20 € TTC |
| | Prix de groupe 20 personnes minimum (administration, organisme ou entreprise) | 13,33 € Hors Taxes, soit 16 € TTC |
| | Détenteur abonnement TUDIP (abonnements jeune, actif ou Senior) | 8,33 € Hors Taxes, soit 10 € TTC |
| Carte perdue | | 13,33 € Hors Taxes, soit 16 € TTC |

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 20/06/2022

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité, Eau et Environnement du 16/06/2022

Le Conseil Communautaire :

- APPLIQUE à partir de sa mise en fonctionnement, la grille et les modalités suivantes :

| Types de tarification | Modalités | Tarifs |
|-----------------------|---|--|
| Tarification horaire | Stationnement payant du Lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h La 1ère demi-heure est gratuite | - 1 ^{er} pas de 15 minutes gratuit - 2ème pas de 15 minutes gratuit - ensuite 0,17 € Hors Taxes par pas de 15 minutes soit 0,20 € TTC |
| Abonnements | Mensuel | 16,67 € Hors Taxes, soit 20 € TTC |
| | Prix de groupe 20 personnes minimum (administration, organisme ou entreprise) | 13,33 € Hors Taxes, soit 16 € TTC |
| | Détenteur abonnement TUDIP (abonnements jeune, actif ou Senior) | 8,33 € Hors Taxes, soit 10 € TTC |

| | | |
|--------------|--|-----------|
| Carte perdue | | 13,33 € H |
|--------------|--|-----------|

Envoyé en préfecture le 01/07/2022
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le
ID : 043-200073419-20220701-DEL_CC2022_168-DE

VOTE : UNANIMITÉ

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 30 juin 2022